



Signature de la convention de partenariat

ANDICAT – HOSMOZ

Le 22/09/2026

-

Discours de Nathalie GYOMLAI, Présidente d'ANDICAT.

C'est avec une grande satisfaction et une profonde conviction que je prends la parole aujourd'hui, en ma qualité de Présidente d'ANDICAT, pour saluer la signature de cette convention de partenariat entre nos deux organisations, ANDICAT et Hosmoz.

Cet engagement marque une étape importante dans l'histoire d'ANDICAT. Il témoigne de notre volonté commune de conjuguer nos forces et d'agir ensemble au service d'une ambition qui nous rassemble : favoriser l'inclusion durable et l'épanouissement professionnel des personnes en situation de handicap.

Au-delà d'un simple accord, cette convention traduit une vision partagée de l'avenir des ESAT et du secteur protégé. Elle repose sur une conviction forte : les défis auxquels nous sommes confrontés ne pourront être relevés que par la coopération, la complémentarité et l'intelligence collective.

Depuis sa création, ANDICAT représente les équipes de direction des ESAT et porte leur engagement quotidien au service de parcours professionnels toujours plus ambitieux, plus ouverts et valorisants pour les personnes accompagnées. Nous défendons une approche qui associe exigence de gestion, qualité de l'accompagnement et adaptation permanente aux évolutions de notre secteur.

Hosmoz, de son côté, fédère et accompagne les ESAT et les Entreprises Adaptées dans leur développement économique. Son expertise en matière de stratégie commerciale, de relation client et de valorisation des savoir-faire constitue un levier essentiel pour renforcer la place des établissements dans l'économie sociale et solidaire et accroître leur visibilité auprès de leurs partenaires.

C'est précisément cette complémentarité qui donne tout son sens à notre partenariat.

Nos missions sont distinctes, mais profondément convergentes. Nos champs d'intervention se répondent et se renforcent mutuellement. Là où Hosmoz apporte son expertise économique et son regard sur le développement des activités, ANDICAT contribue par son expertise du management, de l'évolution du cadre réglementaire, de la gestion des organisations et du développement des compétences professionnelles.

En unissant ces savoir-faire, nous créons une dynamique nouvelle au service des ESAT, de leurs professionnels et, avant tout, des travailleurs en situation de handicap qu'ils accompagnent chaque jour.

Notre partenariat s'articule autour de trois ambitions :

La première consiste à **mieux faire connaître les ESAT**, leurs missions, leurs réalisations et les compétences des personnes qui y travaillent. Ensemble, nous voulons porter une parole plus forte, plus visible et plus influente pour promouvoir la contribution essentielle des ESAT à notre société et à notre économie. A ce titre, je me permets de saluer la démarche engagée avec [Gen Inclusiv](#) (depuis 2024) et les Journées nationales portes ouvertes (depuis 2025), qui démontre notre volonté commune valoriser les ESAT comme des structures intégrées dans leur environnement, valorisante et inclusives dans leurs missions.

La deuxième ambition concerne l'accompagnement des professionnels du secteur. Parce que les transformations en cours exigent des compétences toujours plus diversifiées, nous avons fait le choix de réfléchir à une mise en cohérence de nos offres de formation afin qu'elles se complètent et se renforcent. Cette démarche permettra à chacun de bénéficier des expertises spécifiques de nos deux organisations dans une logique de qualité, d'efficacité et de responsabilité.

Enfin, notre troisième ambition est de renforcer notre capacité d'action collective. Par des initiatives co-construites, des prises de position et une programmation coordonnée de nos travaux et événements, nous souhaitons accroître notre impact au service du secteur et contribuer à faire entendre plus fortement les besoins et les attentes des ESAT auprès des décideurs publics.

Cette convention est donc l'expression d'une alliance fondée sur la confiance, le respect mutuel et la reconnaissance de nos complémentarités respectives.

Elle traduit également notre volonté commune de dépasser les logiques institutionnelles pour privilégier ce qui nous rassemble : l'intérêt des établissements, des professionnels qui les font vivre et, surtout, des personnes en situation de handicap que nous accompagnons.

Je tiens à remercier chaleureusement Mehdi Nabti, Denis et l'ensemble des équipes d'Hosmoz pour la qualité des échanges qui ont permis de construire ce partenariat. Je salue également les administrateurs et les membres de nos deux associations qui ont contribué à faire aboutir cette démarche.

Aujourd'hui, nous ne signons pas la fin d'un processus. Nous ouvrons ensemble un nouveau chapitre.

Je vous remercie.